

Minutes du Conseil d'établissement
École Jardins-des-Saints-Anges
Mardi 15 septembre 2020
Rencontre virtuelle

Membres présents : Mme Isabelle Lemieux, Mme Jones-Capobianco, Mme Roberte Louisma, M. Conrad McCardell, Mme Mélanie Champagne, Mme Rébecca Bigué, Mme Geneviève Hétu, Mme Isabelle Décarie, M. John Robens Cadet, M Julien Surprenant-Legault et Mme Gisèle Grondin.

Ouverture de la séance 18h30

1. Prise des présences/Quorum

1.1. Le quorum est constaté

2. Adoption de l'ordre du jour

Mme Gisèle Grondin demande l'ajout d'un point aux variés pour discuter des mesures d'accompagnement mises en place pour les enfants qui devront être retirés temporairement de leur classe en raison de symptômes liés à la Covid-19.

L'adoption de l'ordre du jour est proposée par Mme Mélanie Champagne et secondée par Mme Rébecca Bigué.

3. Affaires découlant du procès-verbal de la rencontre du 18 juin 2020

Proposé par Mme Rébecca Bigué et secondé par Mme Mélanie Champagne.

4. Adoption du procès-verbal de la rencontre du 18 juin 2020

Proposé par Mme Rébecca Bigué et secondé par Mme Mélanie Champagne.

5. INFORMATION

5.1. Vérification des coordonnées des membres

Mme Lemieux confirme que les adresses courriel sont adéquates

5.2. Règles de régie interne

Mme Lemieux demande s'il y a des questions au sujet des règles de régie interne. Aucune question. Les règles sont approuvées sans modification. Proposé M. Conrad Mc Cardell et secondé par Mme Gisèle Grondin.

5.3. Dénonciation d'intérêt

Mme Lemieux nous informe que tous les membres du conseil d'établissement devront compléter et lui retourner le formulaire de dénonciation d'intérêts.

5.4. Élection du président

Mme Roberte Louisma est élue présidente. Proposé par Mme Isabelle Décarie et secondé par M. Conrad McCardell.

5.5. Élection du Vice-président

Mme Isabelle Décarie est élue vice-présidente. Proposé par Mme Roberte Louisma et secondé par M. John Robens Cadet.

5.6. Nomination du secrétaire

Mme Gisèle Grondin est nommée secrétaire.

5.7. Nomination des membres de la communauté

Aucun membre de la communauté.

5.8. Adoption du calendrier de rencontre du CÉ

Mme Lemieux propose de tenir les rencontres les mardis ou les jeudis. Il est convenu que les rencontres auront lieu les jeudis aux dates suivantes :

Jeudi 29 octobre 2020

Jeudi 4 février 2021

Jeudi 29 avril 2021

Jeudi 20 mai 2021

Jeudi 17 juin 2021

6. ORGANISATION SCOLAIRE

Mme Lemieux nous informe que l'école a accueilli environ 260 élèves pour l'année 2020-2021

7. ADMINISTRATION

7.1. Activités intégrées chargées aux parents

En raison du contexte actuel lié à la Covid-19, aucune activité n'est prévue pour le moment. La direction de l'école communiquera avec le conseil d'établissement si la situation change afin de faire approuver des activités.

7.2. Photos scolaires et album des finissants

La prise de photo des élèves s'est bien passée. Les photos ont été prises à l'extérieur cette année. Comme le matériel utilisé n'était pas le même que par le passé, nous sommes en attente de voir les résultats.

Mme Décarie demande si les relations entre le photographe et les élèves se sont bien déroulées puisque l'an passé, plusieurs commentaires négatifs avaient été reçus.

Aucun commentaire négatif n'a été reçu cette année.

Quelques membres du conseil font remarquer que la date de la prise des photos aurait pu être mieux communiquée puisqu'ils ont été mis au courant la veille seulement.

Mme Lemieux souligne que la date avait été communiquée via l'info parents

7.3. Utilisation des locaux de l'école

Mme Lemieux informe le conseil de la location du gymnase (Parc intérieur) au Centre des Loisirs de Lachine pour les dates suivantes :

15 novembre 2020
13 décembre 2020
24 janvier 2021
21 février 2021
25 avril 2021

Les membres du conseil émettent plusieurs inquiétudes au sujet du contrôle de l'accès et du respect des normes Covid-19 par des utilisateurs externes. Les frais d'entretien supplémentaires devront être payés par la Ville. Il est suggéré de demander à la Ville de tenir les activités le samedi plutôt que le dimanche afin de permettre l'aération du local avant le retour des élèves en classe le lundi. Mme Lemieux va s'informer, mais croit que le calendrier des activités est déjà fixé aux dimanches.

Compte tenu de toutes les réserves exprimées, l'approbation de la location des locaux est reportée à la réunion du 29 octobre 2020, ce qui donnera le temps de confirmer les mesures qui seront mises en place par la Ville pour respecter les exigences Covid-19 et s'assurer que la sécurité des élèves de l'école ne sera pas compromise par la location du Parc intérieur.

7.4. Budget 2019-2020

Le budget 2019-2020, non final, présente un déficit de 44 000\$. Mme Héту mentionne qu'une partie du déficit provient des frais supplémentaires de services de garde qui n'ont pas été couverts par les différentes mesures du ministère. Mme Héту et Mme Bigué se disent étonnées de l'ampleur du déficit. Le dernier déficit annoncé était de l'ordre de 6 000\$ ou 10 000\$ selon elles. Mme Lemieux explique que certains transferts d'enveloppes ne sont pas possibles, ce qui expliquerait que les économies de certains coûts n'aient pas pu couvrir les excédents d'autres dépenses.

Mme Grondin demande s'il est possible d'obtenir une copie du détail du budget 2019-2020 afin de mieux analyser les dépassements.

7.5. Budget de 375\$ pour le conseil d'établissement

Mme Lemieux rappelle au conseil qu'il dispose d'un budget annuel de 375\$ dont il peut disposer pour des frais de repas. Par le passé, la somme a plutôt été offerte à l'école pour acheter des livres.

Mme Bigué mentionne que le montant de l'an passé n'a pas été utilisé et qu'il pourrait donc être ajouté au montant disponible, mais Mme Lemieux explique que le budget est non transférable et que, par conséquent, le budget inutilisé de l'an passé est perdu.

M. Julien-Surprenant demande s'il y a d'autres besoins qui pourraient être comblés avec ce montant afin d'en faire la meilleure utilisation possible. M. McCardell propose allouer 50% du montant pour des livres et l'autre 50% pour le club des déjeuners. Mme Lemieux va évaluer les besoins et nous revenir avec une proposition sur la meilleure utilisation à faire du montant de 375\$.

8. Services particuliers et complémentaires

8.1. Activités parascolaires

Pour l'instant, il n'y a pas d'activité parascolaire offerte. La situation sera révisée en fonction de l'évolution de la Covid-19.

8.2. Soutien linguistique

Le portrait de classes sera disponible le 25 septembre 2020, ce qui permettra de mieux établir et cibler les besoins de soutien linguistique et des mesures d'Aide individualisée (point 8.3)

8.3. Mesure d'aide individualisée (anciennement mesure d'aide aux devoirs)

Le portrait de classe permettra de savoir quels groupes classes ont le plus besoin d'aide individuelle. L'aide est normalement concentrée sur les élèves de première à la troisième année puisqu'ils ont besoin de davantage de support que les élèves des niveaux supérieurs qui sont plus aptes à étudier seuls. L'aide est priorisée par niveau et non pas par individu.

Mme Héту rappelle que le support aux devoirs du service de garde consiste à superviser la période d'étude et non pas à répondre aux questions des enfants. Les besoins particuliers sont vraiment adressés par le service de mesure d'aide individualisée.

Auparavant, les mesures d'aides individualisées étaient offertes sur inscription, mais cette année, en raison des bulles-classe, il ne sera pas possible de procéder de la même manière.

9. OPP

Mme Lemieux mentionne que huit parents se sont déjà montrés intéressés à prendre part à l'OPP. Nous attendons les propositions de projet. Il n'y aura pas de réunion en présentiel cette année et il faudra innover afin de trouver des projets intéressants qui pourront être réalisés dans le contexte Covid-19

10. QUESTIONS DIVERSES

10.1. Sécurité routière

Aucun accident n'a été rapporté lors de la rentrée. L'aide des agents de sécurité et des cadets de police a fait une différence. Toutefois, les membres de CÉ sont inquiets de la sécurité sur la rue Saint-Louis.

Mme Lemieux mentionne que la mairesse veut soumettre un projet afin de sécuriser le secteur. M. Surprenant-Legault, qui a déjà fait des démarches auprès de la ville à ce sujet, n'a pour sa part reçu aucune nouvelle.

Différentes options sont envisagées :

M. Surprenant propose le système de Trotibus qui existe dans d'autres quartiers de Lachine.

Mme Lemieux propose de former un Comité de parents.

Mme Grondin demande si des efforts conjoints avec le Collège St-Anne ont été faits et si une pétition avait déjà été organisée.

Mme Héту explique que c'est le commissariat de police qui gère les demandes de brigadiers et qu'un seul brigadier a pu être obtenu et a été positionné au coin de la 13^e avenue. L'intersection de la 12^e avenue devait avoir un brigadier pour le Collège Sainte-Anne, mais personne n'a vu ce brigadier. Nous convenons que cette intersection est dangereuse et qu'un brigadier serait nécessaire.

10.2. Rapport guide de fonctionnement du service de garde

Mme Héту présente les changements au guide de fonctionnement.

Il n'y a pas d'augmentation générale cette année, mais certains frais ont augmenté, comme le repas du midi qui passe de 3,00\$ à 3,50\$.

Certains ajustements liés au Covid-19 sont aussi à prévoir et seront présentés au CÉ.

Mme Héту explique que les activités du service de garde ont dû être revues et adaptées afin de respecter les bulles d'élèves. On attend la visite de la conseillère pédagogique qui devrait également suggérer de nouvelles activités.

Par les années passées, on procédait à l'envoi de demandes d'inscriptions aux journées pédagogiques pour plusieurs dates à la fois. Compte tenu de l'incertitude liée à la Covid-19, les demandes d'inscriptions seront envoyées une à la fois cette année. Cela évitera de décevoir les élèves si certaines activités doivent être annulées. De plus, les formulaires seront également envoyés par courriel cette année.

Il est à noter que le service de garde sera fermé le 6 janvier 2021. Aussi la contribution demeure inchangée à 8,50\$. Toutefois, le maximum pour une inscription occasionnelle pourrait aller jusqu'à 13,13\$. En raison de la Covid-19, le service de garde sera beaucoup moins souple cette année pour les demandes sporadiques de service de garde.

Les frais pour les journées pédagogiques passeront de 9,00\$ à 9,75\$ et les frais de retard à 12,50\$.

Le service de traiteur débutera le 28 septembre.

10.3. Club du petit déjeuner

Le service du Club du petit déjeuner qui est offert à tous les élèves débutera le 21 septembre. Les collations seront emballées dans des sacs individuels qui comprendront trois aliments : un yogourt, un pain de pain aux bananes et un fruit.

10.4. Opération sous zéro

Le programme consiste en dons d'habits de neige neufs de marque sera reconduit cette année. L'an passé, c'est 4000 habits qui ont été offerts pour Montréal.

10.5. Programme Vers le Pacifique

M. John Robens, professeur d'art dramatique, présente son projet qui consiste à créer avec les élèves des courts métrages sur des thématiques qui seront différentes chaque mois.

11. Varia

11.1. Mesure d'accompagnement lors du retrait des enfants pour des raisons de symptômes liés à la Covid-19

Un comité Covid-19 a été mis en place. Mme Bigué est en charge. Entre autres, un plan de récupération des effets a été mis en place advenant un deuxième confinement.

La question de Mme Grondin consistait à connaître les mesures mises en place pour supporter les élèves qui devront manquer des jours de classes en raison de symptômes. Présentement, les professeurs sont responsables de supporter les élèves.

Mme Grondin demande si les cours pourraient être diffusés en vidéoconférence pour que les élèves isolés puissent y assister. Rien n'est prévu en ce sens. Mme Roberte fait remarquer qu'il faut aussi préserver le droit à l'intimité des élèves présents en classes et que de filmer les cours est délicat. Mme Grondin fait remarquer que la pratique existe dans plusieurs écoles.

Mme Grondin demande comment l'évaluation des élèves absents pour raison de Covid-19 pourra être faite. Mme Lemieux explique qu'il existe plusieurs façons d'évaluer les élèves et que dans ces cas, une évaluation orale pourrait être faite et que les options sont à l'étude par les ressources éducatives de l'école.

12. Levée de la rencontre

La levée de la rencontre a eu lieu à 20h25.